



Cette brochure contient tous les rapports aux sujets d'écrits et d'oral dont la connaissance permet de mieux cerner la nature des épreuves correspondante.

Son contenu, hors la partie réglementaire, n'est donné qu'à titre indicatif.

© Ecole normale supérieure  
Lettres et Sciences humaines  
15, parvis René Descartes  
BP 7000  
69342 Lyon cedex 07

Téléphone 04 37 37 60 00  
Télécopie 04 37 37 60 60

### Toutes séries - Tronc commun

Sujet : La culture est-elle une seconde nature ?

Les copies rendues cette année manifestent dans l'ensemble un sérieux incontestable et témoignent d'une préparation de qualité. Peu de copies sont extrêmement défailtantes mais le jury a également lu peu de très bonnes copies.

En effet, le sujet proposé cette année a rarement été saisi à sa juste valeur, et dans sa précision conceptuelle. Les candidats ont eu tendance à traiter de façon générale des relations entre nature et culture sans donner son sens exact à la formule « seconde nature », dont on trouvait des acceptions, connues par certains, chez Aristote, Montaigne ou Pascal. Si l'introduction est bien le lieu d'une tentative de définition des termes, on ne saurait oublier que celle-ci doit prendre en considération toutes les acceptions pertinentes et que de ce fait, la division de l'expression « seconde nature » en « seconde » d'un côté et en « nature » de l'autre ne pouvait que se révéler insuffisante. Certaines copies manifestement sérieuses ont ainsi obtenu des notes sans doute décevantes pour leurs auteurs faute d'avoir pris en charge le sujet dans sa spécificité. Le jury a cependant eu plaisir à lire un certain nombre de copies qui ont fait preuve de finesse et de rigueur dans l'analyse et la problématisation du sujet.

Il reste que dans l'ensemble, l'effort de problématisation initial demeure insuffisant. Les introductions sont en général assez décevantes. Trop souvent, la définition de la culture selon trois axes proposée par Denis Kambouchner est énoncée – plus ou moins précisément d'ailleurs - sans jamais être exploitée dans le développement. Il apparaît donc nécessaire de rappeler que la récitation d'éléments du cours ne peut faire office d'argumentation et que toute idée présente dans l'introduction est censée être reprise et retravaillée dans le corps du devoir et non pas disparaître sans raison. Ce défaut manifeste la difficulté réelle, rencontrée et non surmontée par un grand nombre de candidats, à explorer et maîtriser une notion aussi vaste que celle de « culture » sans méconnaître la diversité de ses significations.

Par ailleurs, la formule « seconde nature » n'a pas fait l'objet d'un effort de questionnement assez poussé, certaines copies se contentant de reprendre l'opposition canonique nature-culture, avant de se demander si la culture est le prolongement de la nature ou si elle n'est pas plutôt contre-nature, pour conclure dans une trop prévisible synthèse sur la culture comme accomplissement de la nature. D'autres ont tenté de faire un sort à « seconde » mais n'ont pas toujours réussi à sortir d'une perspective chronologique ou logique (certains s'interrogeant même sur la possibilité d'une « troisième nature, voire – pourquoi pas - d'une quatrième »...). Le jury ne peut que regretter l'absence de prise en charge personnelle du sujet que manifestent ces copies qui préfèrent se réfugier dans des oppositions conceptuelles banales. C'est la raison pour laquelle les copies qui ont vu dans « seconde nature » l'idée d'une habitude contractée, acquise mais qui passe pour naturelle, qui présente l'illusion de la naturalité, et qui ont cherché à mettre au jour les mécanismes de ce processus et leurs conséquences ont été particulièrement appréciées et valorisées. La conceptualisation de la culture comme « seconde nature », c'est-à-dire comme l'intériorisation de normes vécues comme universelles alors qu'elles ne le sont pas a ainsi donné lieu à des développements pertinents et stimulants sur la liberté et l'éducation, ou sur l'ethnocentrisme qui ne faisait dès lors plus l'objet d'un exposé convenu et plaqué comme cela a été le cas dans certaines copies.

S'agissant du développement proprement dit, le jury voudrait souligner plusieurs points décisifs. Tout d'abord, il est frappant de constater qu'un nombre conséquent de copies font l'économie complète de transitions problématisées entre les différentes parties et se contentent de les juxtaposer sans souci d'articulation et de cohérence. Le soin apporté aux transitions ne relève pas d'une exigence esthétique mais témoigne d'un souci de démonstration, d'une volonté de traiter le sujet de manière ordonnée, rigoureuse et progressive en faisant apparaître les limites ou les difficultés d'une thèse et les points précis sur lesquelles elle achoppe avant de s'autoriser à examiner une nouvelle hypothèse. La transition ne peut donc en aucun cas se permettre d'être artificielle pour autant qu'elle met en jeu l'intelligibilité du sujet. Il est donc extrêmement regrettable que certains candidats se contentent de formules du genre « nous avons envisagé la culture prise individuellement,

nous allons maintenant la considérer d'un point de vue collectif » ou qu'ils ne soient pas plus exigeants avec eux-mêmes lorsqu'ils écrivent : « La culture ne peut pas être une seconde nature sinon comment expliquer que certains n'aient pas l'art ? ».

Par ailleurs, au sein même des parties, la problématisation n'est pas toujours assurée et s'efface au profit d'une suite d'exposés doctrinaux plus ou moins bien assimilés. Trop de copies produisent ainsi un « effet-catalogue » par la présentation souvent schématique et extérieure de la thèse d'un auteur auquel on peut opposer telle ou telle autre thèse. On ne saurait trop insister sur le fait que les candidats doivent se réapproprier leurs cours et leurs lectures, et que le cheminement pour répondre à une question n'est pas d'emblée tout tracé. La *paideia* grecque, l'état de nature et la perfectibilité chez Rousseau, ou l'interdit de l'inceste thématé par Lévi-Strauss ont souvent donné lieu à des exposés descriptifs sans dynamique interne et sans lien étroit avec le sujet, alors que d'autres copies ont su mettre en œuvre ces mêmes références au service de leur problématisation du sujet, de façon précise et nuancée.

Le jury souhaite aussi attirer l'attention des futurs candidats sur la faiblesse conceptuelle de la dernière partie. Nombreuses sont les copies qui trouvent une « solution » dans l'art qui serait une seconde nature parce que le beau est « ce qui plaît universellement sans concept », ou qui s'achèvent sur des propos moralisants concernant la « culture de masse », la « société de consommation » ou le « déclin de l'école » qui, au lieu d'enseigner, chercherait à plaire aux élèves... Il convient d'insister sur le fait que les séries d'affirmations sans justification sont à bannir de l'exercice philosophique ; elles en constituent la trop fréquente caricature et manifestent l'absence de réflexion et de questionnement de leurs auteurs. Là encore, c'est la reproduction sans distance d'analyses mal digérées et dont le rapport avec le sujet est soit contestable, soit mal explicité, qui expliquent que certaines copies soient entraînées vers le bas.

Enfin, si les exemples ne peuvent pas se substituer à l'argumentation théorisée, le jury s'étonne cette année encore de ce qu'autant de candidats se privent de toute illustration qui leur permettrait d'ancrer davantage leur pensée dans le réel. Une réflexion sur la culture prise dans la richesse de ses acceptions et de ses niveaux d'existence ne peut se développer sans référence à des institutions et des pratiques particulières. Le jury a ainsi pu lire d'excellentes analyses de la *cortezza* renaissante ou de la constitution des *habitus* culturels selon Bourdieu. Il ne s'agit pas de dire que chaque argument doit être suivi mécaniquement d'un exemple censé l'illustrer mais de rappeler que la pensée philosophique n'est pas un processus déconnecté de la réalité de l'objet qu'elle se donne, et que s'agissant de la culture qui revêt des formes si multiples, l'analyse de faits ou de pratiques précises ne pouvait que servir son auteur. Les meilleures copies sont celles qui ont su conceptualiser à partir d'exemples bien maîtrisés ou donner corps à des thèses générales par des références singulières.

Il reste à souligner que même si la vigilance demeure de mise concernant la maîtrise des registres de langage, la correction, la clarté et l'élégance de la langue, on peut se féliciter que certaines des dérives déplorées l'année précédente semblent avoir été prises en compte et se sont raréfiées même s'il se trouve encore un candidat pour affirmer judicieusement que « l'homme civilisé ne se goinfre pas ». Le style demeure néanmoins le plus souvent assez plat. Cependant le verbiage jargonnant pseudo-philosophique qui nuit à la saisie du sens par sa prétention inutile ne saurait être davantage conseillé aux futurs candidats.

Pour conclure, on rappellera que la réussite de l'exercice philosophique implique certes un certain nombre de connaissances, mais que celles-ci ne valent que si elles sont dominées par le candidat. Certains ont fait la preuve de leur capacité à maîtriser les exigences multiples de la dissertation que sont l'analyse conceptuelle développée et précise alimentant une problématisation à la fois fine et rigoureuse du sujet, la réappropriation de références pertinentes et variées, l'articulation forte et réfléchie des étapes de l'argumentation et une expression claire et enlevée. Le jury a été heureux de lire de très bonnes copies qui réunissaient ces qualités de façon prometteuse.

## Série sciences humaines - option

Écrit

Qu'est-ce qu'une mauvaise méthode ?

La mauvaise méthode fait de nous des Alcibiade moralement et des Bouvard et Pécuchet sur le plan de la bêtise transcendante.

Un candidat.

Les rapports des années précédentes ont fréquemment commencé par s'alarmer de la qualité de plus en plus faible de la langue maniée par les candidats. De l'orthographe approximative aux fautes de syntaxe, une partie importante des recommandations que le jury formule habituellement porte sur des éléments formels qui nuisent gravement à la clarté et à l'intelligibilité des copies. Cette année, le jury est heureux de constater que la qualité générale de la langue a globalement cessé de se dégrader. Nous sommes probablement désormais posés sur le fond.

On déplore encore toutefois une langue très incorrecte, parfois au point que la copie toute entière passe littéralement en deçà du vrai et du faux. On doit donc rappeler l'exigence de correction formelle de la rédaction (on envisage de renoncer à rappeler qu'on ne devrait bien entendu pas avoir à le faire), c'est-à-dire le respect des règles élémentaires de l'orthographe, de la grammaire et de l'usage – de nombreux candidats ne perçoivent pas, ou mal, les différences entre registres de langage. Ce sont des règles censément acquises, et hélas uniformément négligées, avec des cas aigus parfois extrêmement spectaculaires. Encore une fois, il ne s'agit pas de caprices formels, mais de l'exigence la plus simple de clarté, de fluidité, de cohérence dans les phrases et entre elles : pour entrer dans une ENS de Lettres, il faut savoir écrire correctement le français.

Par-delà ces problèmes formels récurrents, le jury se doit de signaler un défaut propre aux copies de cette année. Trop de candidats ont purement et simplement contourné le sujet, après avoir brièvement indiqué qu'on ne pouvait valablement définir la mauvaise méthode qu'en exposant d'abord ce en quoi consiste la bonne – prétexte à la récitation de tout ou portion du cours de l'année. Ce n'est tout simplement pas ce qui est attendu, la dissertation ne devant pas porter sur le thème en général mais bien sur le sujet déterminé proposé aux candidats. Cela a conduit à de nombreux hors sujet, un discours très général sur la « méthode » se substituant à une réflexion sur la « mauvaise méthode ». Nombre de copies ont ainsi juxtaposé des parties de doctrines prises dans le cours, sans se soucier de leur articulation, ni de leur pertinence propre.

Au défaut de la sous-détermination du sujet répond le défaut inverse, qui est sa surdétermination : dans de nombreux cas méthode a pu être compris comme équivalent strictement à « théorie », ou « logique », ou « science », ou même « processus ». Réduire la définition de « méthode » à l'un de ces termes conduit à s'enfermer dans une problématique qui, si elle peut être parfois intéressante, ne représente au demeurant qu'un des aspects du sujet proposé. Les candidats ne semblent plus maîtriser la notion de « point de vue », ce qui les empêche de jouer sur la polysémie des différents termes utilisés. Les bonnes copies sont au contraire celles qui mettent intelligemment à profit cette équivocité, afin d'en extraire une problématique. L'idée de « problématique » semble parfois très confuse pour les candidats. Il s'agit d'un système de problèmes : il faut saisir le sujet comme le point de rencontre d'un ensemble de questions que l'on doit organiser. Cette organisation décrit l'ordre des moments du développement. C'est pourquoi, en un sens, une bonne problématique est aussi déjà un plan.

Inversement, quand la thèse principale est donnée dans les premières lignes de l'introduction (« il n'y a pas de mauvaise méthode », ou « toute méthode est mauvaise »), il n'est pas possible de progresser ; de même, quand les définitions des termes principaux sont absolument univoques, il n'est pas possible de problématiser. Or le jury doit rappeler que l'épreuve de la dissertation de spécialité sert avant tout, précisément, à évaluer la qualité du traitement du sujet proposé par des candidats qui en maîtrisent, au terme d'une année de préparation, les éléments principaux et les références essentielles.

Quant à ces éléments et ces références, le jury a choisi d'insister sur trois erreurs fréquentes qui empêchent d'accomplir correctement cette tâche : l'abus ou le mésusage des exemples empiriques ; la sécheresse et l'imprécision des références ; le défaut de connaissances solides. Ces trois erreurs renvoient toutes à la même difficulté fondamentale : rien ne remplace une pensée véritable armée de connaissances réelles.

a) En ce qui concerne les exemples, le jury constate l'abondance des rhapsodies de cas concrets, pseudo-exemples empiriques forgés à plaisir. Il semble donc nécessaire une fois encore de rappeler que la succession d'exemples ne saurait en aucun cas constituer une démonstration. Un exemple ne prouve rien, mais vient au contraire illustrer avec pertinence une démonstration. D'une part, lorsque l'exemple est emprunté à un auteur, il ne peut à lui seul rendre compte de sa pensée, sauf à la réduire à l'anecdote. Ainsi le promeneur égaré en forêt ne peut valoir pour exposé de la méthode cartésienne, il n'en est que l'illustration. Il suppose donc que l'on ait, avant de le réciter, compris et expliqué ce qu'était la méthode ainsi emblématisée. D'autre part, quand l'exemple est scientifique – ce que l'idée de méthode peut légitimement conduire à examiner – il doit être intelligiblement exposé, donc compris (certaines digressions techniques sont franchement baroques). Enfin, quand l'exemple est

tiré de l'expérience quotidienne, ou inventé, il est nécessaire de faire preuve d'un minimum de goût ; la partie narrative doit se limiter au strict nécessaire (inutile, par exemple, de décrire soigneusement l'impossibilité de compter sur ses doigts les grands nombres, ou de démontrer laborieusement que « mettre un pied sur l'autre » est une mauvaise méthode pour marcher).

b) De même les références ne peuvent se suffire à elles-mêmes : il en faut un usage ou une interprétation. Trop de références sont simplement jetées, sans aucune articulation au problème général, comme si elles étaient évidemment pertinentes. Le jury, pense-t-on, comprendra... Il comprend surtout que la construction est paresseuse, et observe une tendance répandue à « placer » quelques données positives, qui donnent l'impression fâcheuse que le candidat avait décidé de les employer bien avant de découvrir le sujet. Le travail de la dissertation ne peut penser au moyen d'auteurs réduits à n'être que de simples images ou parfois même des slogans : Feyerabend, par exemple, trop souvent limité à la citation d'un « tout est bon » qui ne reçoit aucune forme d'explication. Tout ce qui ne pense pas seul (exemple, citation, référence nominale) doit être clairement exposé et utilisé. Il faut le mettre au travail, au service d'une démonstration. Une dissertation a pour but de dire quelque chose des références qu'elle convoque, et non pas de les disposer en séries en attendant qu'elles pensent par elles-mêmes, ou même qu'elles en donnent l'illusion convaincante.

c) Cela suppose, enfin, des connaissances précises et assurées : il faut dominer le sens des concepts, ou même, plus modestement, des mots que l'on emploie. La production de définitions précises est un des enjeux d'une dissertation, et elle doit donc être effectuée avec soin. Le terme de « syllogisme » a un sens précis, et ne saurait être utilisé comme un vague synonyme de « démonstration » ; « instrumentaliser » et « utiliser » n'ont pas le même sens ; enfin, il ne suffit pas de dire que « méthode » signifie « chemin » pour produire une pensée de la méthode. En effet, on attend des candidats qu'au terme d'une année de travail, ils aient quelques idées claires sur la « méthode ». Il est par exemple consternant que de nombreuses copies ne considèrent la méthode que comme un ensemble de règles contraignantes dont il faudrait se libérer. Ces positions schématiques et ces approches simplistes manifestent un manque de travail et de lecture évident. Il faut enfin faire preuve de bons sens ; lorsque « la méthode » est au programme du concours, il est audacieux de proférer des énormités sur Descartes. En général, il est recommandé de savoir vraiment quelque chose des doctrines que l'on évoque, ce qui ne semble pas aller de soi pour tout le monde. Trop d'auteurs sont survolés, réduits à des généralités, quand ce n'est pas à leur simple nom. Il vaut mieux maîtriser intelligemment un petit nombre d'auteurs que l'on peut exposer et analyser solidement, plutôt que de passer en revue d'innombrables références à peine esquissées, connues de seconde main, rigoureusement inutilisables. Le jury se félicite d'ailleurs d'avoir trouvé des copies aux références peu nombreuses, bien maîtrisées, et exploitées dans une langue simple et claire qui permettait à des candidats attentifs aux inflexions de la question de traiter véritablement le sujet proposé. L'existence constante de ces candidats prouve, s'il en était besoin, que l'exercice dont le jury rêve n'est pas strictement chimérique.

## Oral

### Série sciences humaines - Explication d'un texte philosophique

Sujets choisis par les candidats (les références sont données dans les deux éditions au programme)

1/ KANT, p.64 : « Mais comme l'expression » à p.65 : « quelque usage de la raison que ce soit »

2/ KANT, p.65 : « En revanche, la pure *croissance de la raison* » à « bien qu'elle en diffère entièrement par nature »

3/ KANT, p.58 : « Pour finir, je peux même » à p.59 : « à un moment ou à un autre être satisfaite »

4/ KANT, p.55 : « Si haut que nous placions nos concepts » à « les extraire avec précaution de cette expérience »

5/ KANT, p.69 : « *Troisièmement*, la liberté de penser » à p.70 : « au sens propre du terme, *gaspillée* »

6/ KANT, p.70 : « La marche des choses » à « et ainsi à un état d'équilibre »

7/ KANT, p.67 : « Si donc est contesté à la raison le droit qui lui revient » à p.68 : « à partir d'autres sources, sa réalité »

8/ ARISTOTE, p.143 : « Est-ce que, cependant » à p.144 : « elles sont évidemment différentes »

9/ ARISTOTE, p.139 : « Par ailleurs, ce n'est pas lorsqu'il se trouve » à p.140 : « la relation du navigateur à son navire »

10/ ARISTOTE, p.193 : « Donc, les tangibles » à p.194 : « comme les éléments destructeurs »

11/ ARISTOTE, p.144 : « Mais ce qui fait que nous vivons ou sentons » à p.145 : « celle-ci qui est réalisation d'un certain corps »

12/ ARISTOTE, p.228 : « Mais c'est un fait que » à p.230 : « et que, sans elle, on ne pense à rien »

13/ ARISTOTE, p.162 : « Donc, les deux premiers » à p.163 : « celui qui mène à nos états et à notre nature »

Notes obtenues par les candidats : elles sont échelonnées de 6 à 17

Moyenne générale : 11,77

Les explications proposées par les candidats se sont globalement avérées de bonne tenue. Le jury a apprécié la clarté d'élocution et de présentation des meilleures prestations, ainsi que l'ouverture intellectuelle caractérisant les entretiens les plus convaincants.

Les défauts les plus communément rencontrés dans les explications résident dans l'absence de précision dans les définitions conceptuelles (qu'est-ce qu'un postulat, une hypothèse, une croyance de la raison, un jugement déterminant, une borne, l'exaltation, etc., ou bien la potentialité, une « parcelle d'âme », un tangible, la réalisation, l'affection, etc. ?), dans un passage trop rapide sur les métaphores (la semence et le fruit, le navigateur et son navire, etc.), dans une confusion des registres (génie et superstition, superstition et athéisme) et, enfin, dans une propension à plaquer sur le texte précis qui était proposé une interprétation valant plus généralement pour le reste de l'œuvre.

Ainsi, une prestation, au demeurant très honorable, n'est pas parvenue à montrer clairement en quoi la contestation du droit de la raison de parler « la première dans les choses qui concernent les objets suprasensibles » (Kant, p.67) mène à la superstition « et même » à l'athéisme, car la candidate a persisté dans son lapsus consistant à lire : « la superstition mène à l'athéisme ». Plusieurs autres ont tenu absolument à retrouver dans le texte qui leur était proposé des échos de la querelle du panthéisme dans son ensemble alors qu'il ne s'agissait, ici, que d'une critique de Jacobi, ou là, que de remarques destinées à Mendelssohn.

La discussion suivant l'exposé – discussion qui est, il faut le rappeler, une part essentielle de l'exercice – vise à préciser voire à nuancer les points restés obscurs dans la présentation des candidats. L'un d'entre eux, ayant perdu le fil de sa réponse, ne s'est pas laissé décontenancer et a repris le cours de son argumentation en différant le premier élément de clarification. Un autre a ouvertement affirmé ne pas savoir répondre à l'une des questions posées mais en a profité pour développer ses autres arguments. Un autre, enfin, a su revenir sur sa première interprétation suite aux questions insistantes du jury. Malheureusement, certains candidats se laissent encore submerger par le stress, se montrent opiniâtres à répéter mot pour mot ce qu'ils ont déjà dit dans l'explication et qu'on leur demande pourtant de clarifier, ou à défendre une interprétation dont on s'évertue à leur faire comprendre le caractère inapproprié au texte proposé (l'idée d'un Kant républicain, par exemple).

Les questions ont porté sur trois registres :

1/ la compréhension interne du texte (définitions conceptuelles, recherche d'exemples, explicitions des métaphores, structure de l'argumentation, etc.) ; ce registre est essentiel, et les questions qui portent sur d'autres points ne servent le plus souvent qu'à en faire préciser le contenu par voie de comparaison ;

2/ le contexte (situation dans l'ordre des raisons, et mise en relation avec d'autres œuvres du même auteur : explication de la querelle du panthéisme ou de la conception du génie dans la *Critique de la faculté de juger* pour Kant, mise en perspective de la physique et du rapport à Platon ou à Démocrite pour Aristote, etc.) ; le jury n'attend pas du candidat une connaissance systématique et détaillée de tous les écrits de l'auteur ou de l'époque, mais il souhaite savoir si les éléments essentiels à la compréhension du texte expliqués sont maîtrisés – surtout lorsque le candidat les a lui-même mentionnés ;

3/ quelques références à l'histoire des idées (Descartes vise-t-il bien une conception aristotélicienne lorsqu'il critique la thèse selon laquelle l'âme serait tout entière dans chaque partie du corps, comment Kant qualifie-t-il la tentative cartésienne de démontrer l'existence de Dieu, etc.). Toutes les questions externes au texte étaient centrées sur celui-ci (le texte *Qu'est-ce que s'orienter dans la pensée ?* comporte notamment une longue note de Kant sur Descartes), et les confrontations suggérées devaient permettre aux candidats de développer des points restés dans l'ombre durant l'exposé ; certains ont su s'en servir de manière efficace ; mais, une fois encore, un candidat a le droit de ne pas savoir, et il vaut mieux le dire clairement plutôt que de se lancer dans des inventions confuses.

## **Série sciences humaines - Exposé sur une question de philosophie**

Les candidats étaient interrogés sur les trois notions suivantes : la méthode, la culture, le monde. Leurs notes se sont échelonnées de 5/20 à 17/20, la moitié d'entre elles étant égales ou supérieures à 10/20. Rappelons la double nature de l'épreuve : un exposé durant 20 minutes au maximum est suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes. Chacune de ces deux parties définit un exercice spécifique doté de règles propres.

L'exposé doit mettre en œuvre une démarche analogue à celle de la dissertation. Il doit commencer par une introduction comportant une explicitation du sujet, une problématisation et une annonce de plan. Doit ensuite suivre un propos divisé en parties clairement identifiées dont chacune s'efforce de résoudre un aspect particulier du problème en s'appuyant sur des analyses de concepts, d'exemples et de doctrines. Chaque partie doit faire l'objet d'une introduction et d'une conclusion, dans le mouvement d'un raisonnement d'ensemble visant à résoudre le problème général. C'est le sens de ce raisonnement, et de la solution générale qu'il fonde, qui est explicité dans la conclusion générale. Rappelons également que les candidats doivent chercher, autant que possible, et sans verser dans des artifices rhétoriques inutiles, à utiliser tout le temps qui leur est imparti pour développer au mieux leurs analyses et leurs arguments. Si l'on peut accepter à la rigueur des exposés qui dépassent à peine 15 minutes, les candidats qui n'utilisent que 10 des 20 minutes qui sont à leur disposition se disqualifient.

Vient ensuite l'entretien qui doit être conçu comme une occasion offerte pour approfondir, développer, voire compléter le propos. Les candidats ne doivent pas interpréter les questions qui leur sont posées comme le signe d'erreurs qu'ils auraient commises ou comme l'expression d'un désaccord du jury avec leurs thèses et interprétations. C'est en somme à un exercice de réflexion en commun que les membres du jury invitent le candidat par l'intermédiaire de leurs questions. Ils attendent donc que le candidat se concentre sur le sens manifeste de leurs questions (sans s'égarer dans la recherche d'intentions cachées ou de pièges à déjouer) et qu'il tente d'y répondre en mobilisant sa culture philosophique et la logique des thèses et des arguments développés préalablement dans l'exposé.

La plupart des candidats ont mis ces différentes règles de méthode en œuvre, et certains avec un grand succès. Toutefois, le jury a également déploré une tendance, chez d'autres, à substituer la doxographie à la problématisation et à l'argumentation. Par ailleurs, les exposés se sont trop rarement engagés dans l'analyse conceptuelle des notions fixées dans le sujet et déterminant la nature du problème à considérer. Enfin, les candidats ont trop rarement saisi l'opportunité qui leur était offerte par nos questions, lors de l'entretien, de corriger ces types de lacunes méthodologiques (soit en reprenant ensemble l'analyse des concepts, soit en tentant d'éclaircir de nouveau les doctrines à la lumière des problèmes).

Le principal défaut substantiel des exposés fut lié au manque d'analyse conceptuelle. Après une année de préparation, on attend des candidats qu'ils maîtrisent les différentes définitions possibles des notions au programme, qu'ils soient capables de mobiliser celle qui est appelée par le sujet tout en justifiant ce choix, et qu'ils puissent articuler cette définition avec d'autres si le sujet le nécessite. Ce fut trop rarement le cas, aussi bien en ce qui concerne la méthode qu'en ce qui concerne la culture et le monde.

La substance des exposés fut également altérée par un manque de problématisation. Dans les exposés portant sur la culture et le monde tout particulièrement, la simple mise en scène de l'opposition de doctrines tenait trop souvent lieu de problématisation. Pas plus que dans une dissertation, cette manière de procéder n'est acceptable dans un exposé. On attend des candidats qu'ils formulent par eux-mêmes, dans l'introduction, une difficulté philosophique en partant d'une analyse conceptuelle entamée par l'explicitation du sujet. C'est seulement une fois cette problématisation acquise qu'il est possible de faire apparaître le pouvoir d'élucidation des doctrines et l'intérêt de l'analyse des exemples.

Rappelons pour finir que les sujets doivent être considérés dans tous leurs aspects et que lorsque, par exemple, l'une des dimensions du sujet est d'ordre épistémologique, comme c'était presque toujours le cas relativement à la méthode, il n'est pas acceptable d'analyser les seuls aspects métaphysiques et éthiques. Or, le traitement de la dimension épistémologique des sujets suppose un mode d'argumentation, et donc également un type de préparation spécifique. Même si la théorie de la connaissance des auteurs classiques peut toujours être mobilisée, il est bon de prendre appui sur les analyses qui furent développées sous le nom d'épistémologie dans le cadre d'une compréhension renouvelée du rapport de la philosophie des sciences (ce que certains candidats ont fait en se référant à Bachelard et à Popper). En outre, comme on le répète régulièrement dans ce rapport, il est toujours nécessaire d'analyser des exemples de doctrines, de lois ou d'expériences scientifiques lorsque l'on examine la dimension épistémologique d'un sujet. C'est ce que la plupart des candidats ont tenté de faire, mais le jury a également eu la surprise d'entendre traiter un sujet sur l'historicité des méthodes avec pour seul appui doxographique la philosophie antique et médiévale – surprise accrue lorsqu'on lui a expliqué lors de l'entretien, sans véritable justification, que la philosophie est le seul discours scientifique.